



Comité de pilotage sur les proessionnaires en Grand Est

10 avril 2024





ORDRE DU JOUR

- Introduction
- Bilan des actions 2023 et présentation du plan d'actions 2024-2026
 - Rappel du contexte et des enjeux
 - Données et résultats 2023
 - Plan d'actions 2024-2026
- Perspectives 2024
 - Rapport de l'ANSES sur les risques d'exposition aux chenilles urticantes
 - Niveau des populations en 2024 (Données DSF)
 - Objectifs 2024
- Echanges



Comité Processionnaires

Il se compose :

- d'acteurs identifiés comme experts
- d'acteurs impactés (collectivités, forêts, gestionnaires, ...)
- d'acteurs de la santé

Objectifs du comité :

- Diffuser les informations pour toucher plus de public
- Fédérer les acteurs
- Donner des orientations
- Avoir des interlocuteurs définis dans les structures partenaires
- Faire remonter les problématiques et les besoins de terrain



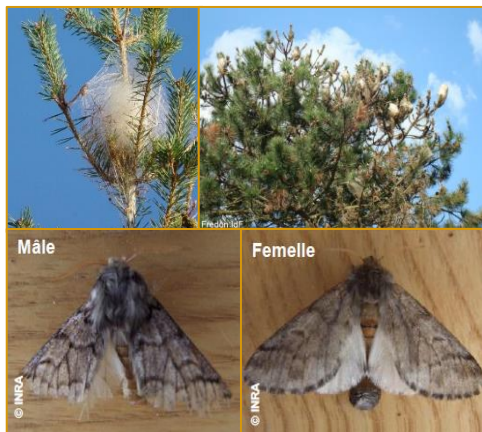
Contexte et enjeux

Les impacts phytosanitaires et sanitaires

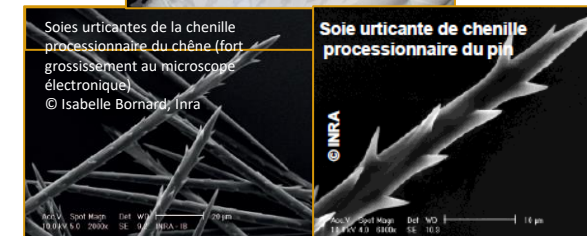
Chenilles défoliatrices

Chenilles urticantes

Processionnaires du pin



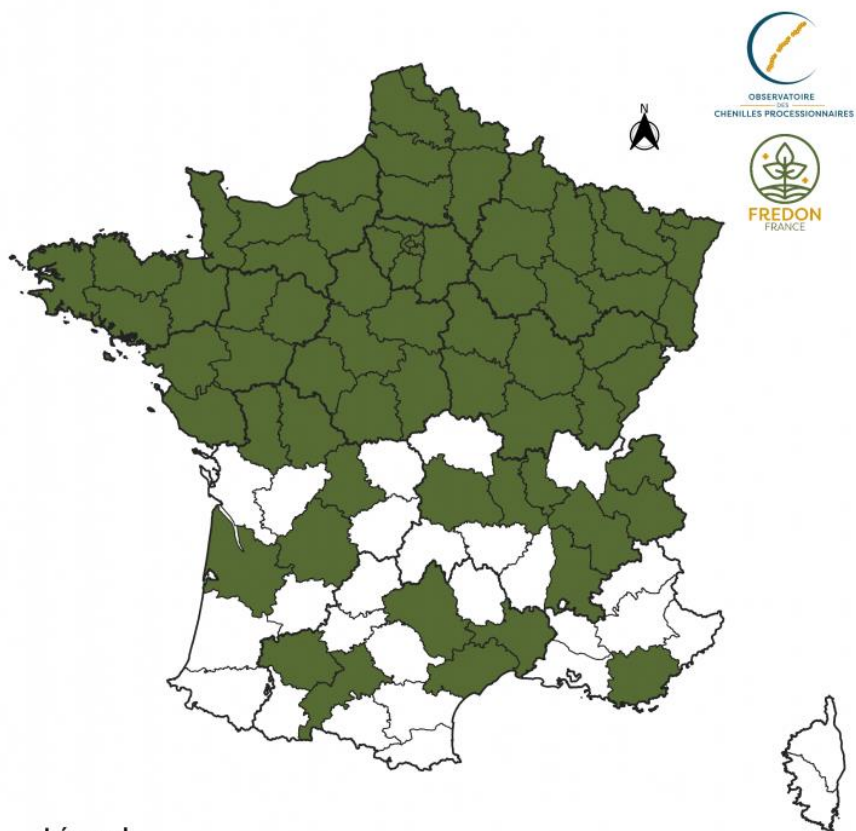
Processionnaires du chêne



Répartition nationale

- **Grand Est est la région la plus impactée par Proc. Chêne**

Départements ayant fait l'objet d'au moins une observation de Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea* L.) en France, entre 2007 et 2021



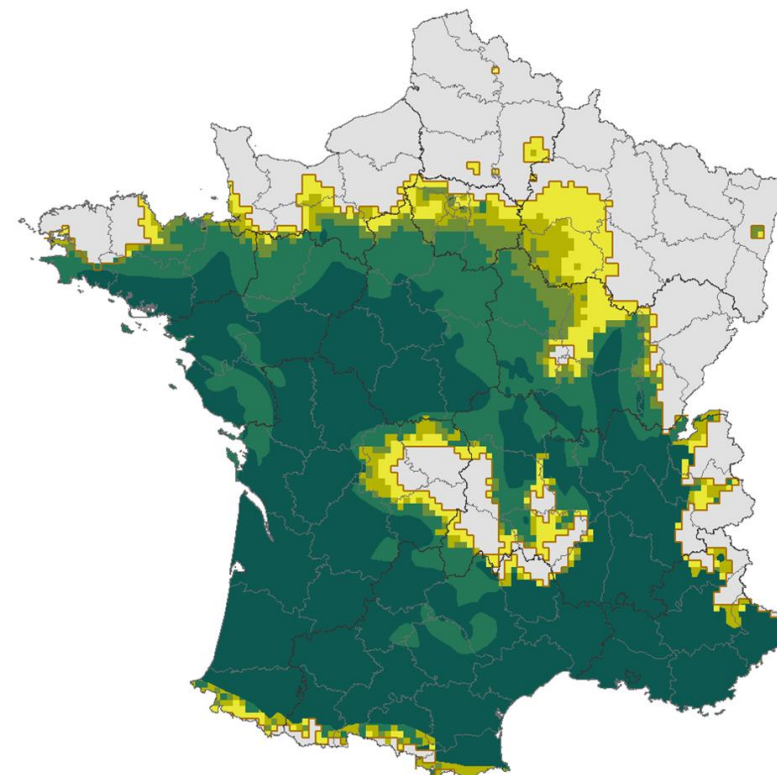
Légende

- Départements dans lesquels il y a eu au moins une observation remontée à l'Observatoire
- Départements dans lesquels il n'y a pas eu de d'observation remontée, NB : cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas concernés par la problématique.

(données DSF, Google trends, etc.)

- **mais Proc. Pin présente aussi (Aube, Marne, Haute-Marne)**

Processionnaire du pin
Evolution du front de colonisation de 1969 à 2021



État des lieux selon une grille de 8x8 km

- Hiver 2020-2021
- Hiver 2015-2016
- Hiver 2010-2011
- Hiver 2005-2006

Avancée maximale 1969-1979

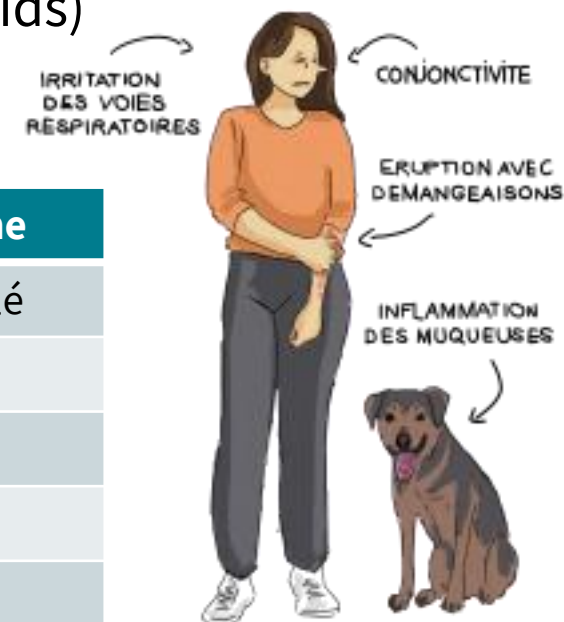
(source : INRAE, DSF)

INRAE – URZF , données acquises avec le soutien de ANSES, ARS-PRSE 3 Ile-de-France et DGAL-DSF

Chenilles processionnaires : les enjeux en Grand Est

➤ Enjeux Santé humaine et animale ++

- Soies urticantes disséminées par le vent (chenilles de stade L3 à L6, nids)
- Réactions allergiques si expositions répétées



	Processionnaire du Pin	Processionnaire du Chêne
Habitat principal	Pin sylvestre, maritime et noir	Chêne sessile et pédonculé
Procession	Arbre & Sol	Arbre
Période d'urtication	Novembre à mai	Avril à juillet
Surveillance DSF	depuis 1980	depuis 2007
Prévention et lutte	Panels de moyens efficaces sur surfaces limitées	Moyens limités (efficacité & surface)
Objet du problème	Extension aire de répartition	Proliférations cycliques



Traitement microbiologique Btk sans agrément biocide (visée de protection santé humaine)



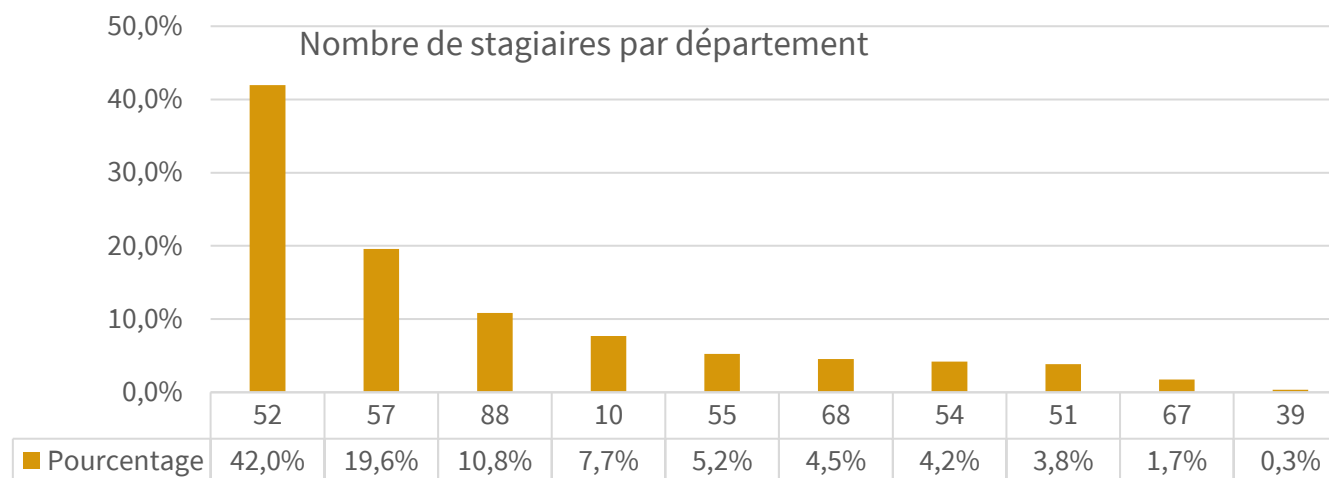
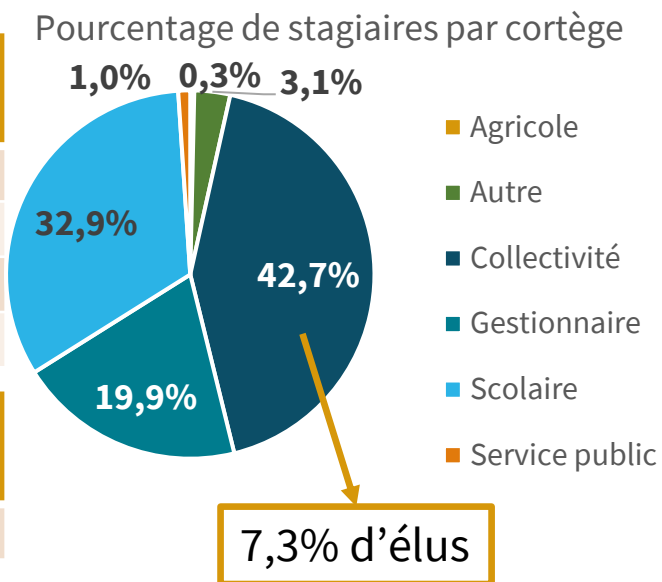
Données et résultats 2023

Actions menées en 2023

- Mise en place d'un plan d'action processionnaires pour 2023
 - Prévention et sensibilisation

Organisme organisateur	Thématiques	Nombre de présents	Nombre d'inscrits
CNFPT	Ambroisie / Processionnaire	55	58
FREDON	Ambroisie	60	70
FREDON	Ambroisie / Processionnaire	82	89
FREDON	Processionnaire	96	96

Nombre de sessions	Nombre de présents	Nombre d'inscrits	Moyenne de participants
25	293	313	11,7



Fortes disparités territoriales
32,6% (08, 51, 55, 54, 57, 67)



67,4% (10, 52, 88, 68)

Actions menées en 2023

- Prévention et sensibilisation

59 évènements avec sensibilisations sur l'ambroisie

2200 personnes

↳ Agriculteurs, étudiant, grand public, agents, élus, arboriculteurs, ...

Communication transmedia :

15 articles de presse



10 campagnes de mailing



8 articles web

Nouveaux documents



Actions sur les grands linéaires



36 publications

couverture : 834 personnes



23 publications

couverture : 525 personnes

Actions menées en 2023

- Surveillance
 - 24 signalements reçus
 - 8 PDP, 7 PDC et 9 confusions
 - 6 signalements PDP dans la Marne où l'espèce est peu connue
- Faible communication sur les signalements
- Faible pression des PDC
- Pas de plateforme dédiée

Actions menées en 2023

CONCERTATIONS

Les arrêtés préfectoraux visant à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes de processionnaires ont été construits grâce à la concertation des partenaires et acteurs du territoire.

Trois créneaux de 2 heures ont été retenus pour participer à la concertation :

- 31 janvier 2023 ;
- 28 février 2023 ;
- 14 mars 2023.



Arrêtés en vigueur dans tous les départements, excepté les Vosges (en cours)

Plan d'actions contre les EESH

FREDON Grand Est est chargée d'animer et de coordonner le plan d'actions ci-contre :

Objectif : prévenir l'implantation et le développement de certaines espèces à enjeux de santé humaine

Période : 2024 / 2026

Financier : ARS Grand Est

Axe 1 : Prévention et sensibilisation

- *Créer un réseau d'acteurs (référents, sentinelles, partenaires)*
- *Former des référents avec une bonne connaissance des ambrosies et processionnaires*
- *Mettre en place une stratégie de sensibilisation et de communication vers les professionnels et les citoyens*
- *Sensibiliser plus largement aux espèces nuisibles à la santé*

Axe 2 : Surveillance

- *Détecter pour pouvoir gérer*
- *Connaître et partager les différentes sources de données*
- *Utiliser ces données pour communiquer*



1 référent communal ou intercommunal

Axe 3 : Lutte préventive et curative

- *Faire respecter les arrêtés préfectoraux*
- *Venir en appui et conseiller les gestionnaires et propriétaires*

Axe 4 : Animation

- *Dynamiser et pérenniser le réseau d'acteurs (référents, sentinelles, partenaires)*

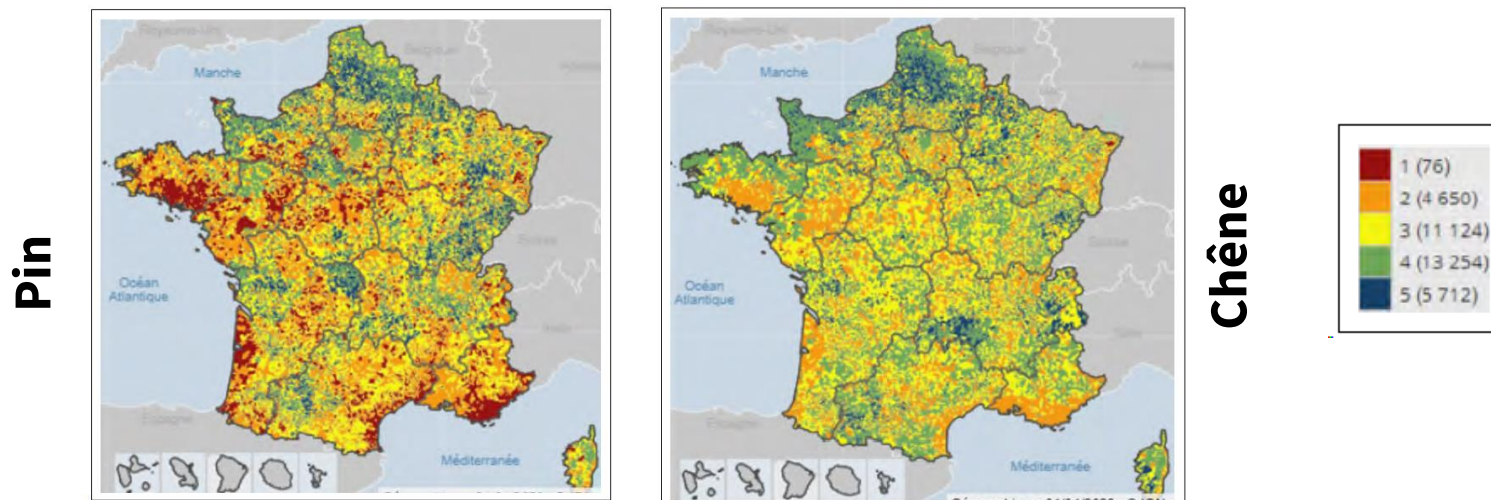


Perspectives 2024

Perspectives 2024

Rapport de l'ANSES 2023

- Présentation par Emmanuel GACHET (Anses) et Nicolas DESNEUX (Inrae)
- Partage des données de cartographie permettant l'analyse de risque
- Impacts x exposition = définition du risque



Cartographie à l'échelle nationale des risques liés aux processionnaires

- Quelle utilisation de ces données ?
 - Diffusion aux autorités administratives ?

Niveau des populations de 2024

Prévision générale 2024 :

- Saison 2023 calme
- Appréciation de la dynamique par le protocole de comptages de pontes réalisées par les CO de la DSF
 - 14 observations (54 = 1 ; 57 = 6 ; 88 = 7)
- Objectif : contrôler la densité des pontes sur un site, afin d'estimer le risque de présence du ravageur sur l'année à venir
- Données peu représentatives
- Légère augmentation des populations et faible risque de pullulation
- Ces données donnent une tendance pour l'année à venir mais pas généralisables

Objectifs 2024

- Réflexion sur le réseau de référents
 - Quel fonctionnement ?
- Outils de communication en développement - OCP
 - Film sur les processionnaires du chêne – 11mn30
 - Vademecum juridique
 - Outils de communications
 - Kit de communication (Affiches, panneaux, fiches, ...)
 - Partenariat avec la CCMSA
 - Définir une stratégie de communication et de prévention auprès des affiliés
 - Création d'un guide juridique



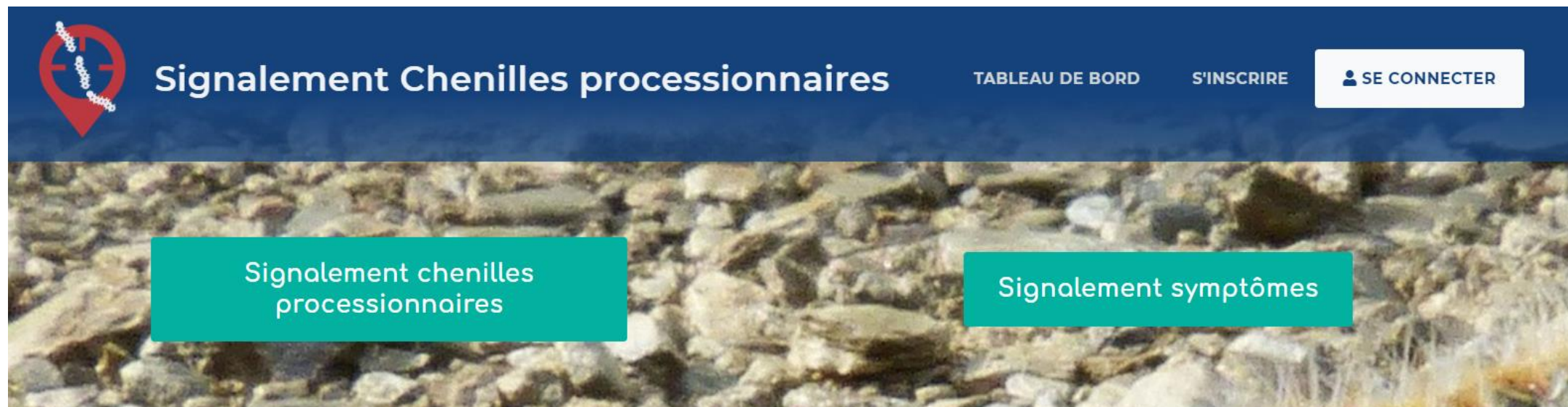
Objectifs 2024

- Plateforme de signalement processionnaires – état d’avancement
- **Rappels :**
 - Recherche des projets déjà existants
 - Estimation des besoins en CT : créer une plateforme nationale de signalement des populations de chenilles processionnaires à risque
 - Rédaction d’un cahier des charges en GT
 - Soumission à Atlasanté
 - Financements accordés à Atlasanté par la DGS pour le développement de la plateforme (25K€)
 - Le développement a été confié par un sous-traitant : Alkante (même développeur que signalement-ambrosie)



Objectifs 2024

Présentation de la plateforme sur navigateur web



Lancement du test en région (BFC, GE) :

- Réunion préparatoire
- Création des comptes coordinateurs
- Communication en région
- Création du maillage référent

Objectifs 2024

Structuration du réseau de désinsectiseurs

- Actions amorcées en 2022 dans l'état des lieux (30 structures répondantes)
- Objectifs :
 - Développer / conforter les connaissances des opérateurs de lutte sur ces espèces
 - Créer un catalogue de professionnels en capacité de gérer efficacement les ProceSSIONnaires dans le respect de la réglementation et de l'environnement
 - Faciliter la mise en relation avec des opérateurs de lutte compétents et formés
- Mise en place de formations spécifiques à destination des professionnels
- Comment reconnaître les compétences des opérateurs ?
- Existence de certifications ?
- Comment maintenir un réseau ?



Création d'un groupe de travail ?



Objectifs 2024

- Quelles orientations supplémentaires ?
- Actions locales déclinables au niveau régional ?
- Besoins en outils ?



Echanges



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention



FREDON
GRAND EST